

CONSEIL GENERAL DES ALPES-MARITIMES

Intervention Antoine DAMIANI

Débat d'Orientations Budgétaires 2014

Séance du 7 novembre 2013

Monsieur le Président, il m'a fallu cinq minutes voire moins, pour parcourir le document relatif aux orientations budgétaires pour 2014.

Pour l'essentiel il s'agit d'une longue plainte. Sombres perspectives de recettes versées par l'Etat : DGF en baisse tout comme le FC TVA, des dotations et autres concours en passant presque sous silence les mesures annoncées par le gouvernement au titre du PLF 2014, (il s'agit du transfert du produit perçu par l'Etat au titre des frais de gestion de la taxe foncière sur les propriétés bâties ou encore le relèvement des taux de droits de mutation).

Alors que sous l'ère SARKOZY vous exhortiez l'assemblée, à cette même tribune, à se montrer solidaire du gouvernement confronté à une crise économique et financière sans précédent, aujourd'hui vous feignez d'ignorer cette crise qui perdure. Il n'est plus question d'efforts partagés, de participation au redressement des comptes de la nation, plombés en partie par les dérives de certaines collectivités locales.

Vous désignez le bouc-émissaire, le responsable de tous les maux : le gouvernement de la France, le président de la République en oubliant l'héritage calamiteux laissé par SARKOZY et FILLON : des déficits records, une dette astronomique, une balance commerciale largement déficitaire.

Peut-être faut-il procéder à notre autocritique : des dépenses inconsidérées, des investissements colossaux, des emprunts à tout-va pendant des années que l'on doit aujourd'hui assumer.

Pour le reste, je l'indiquais en préambule, il n'y a rien à gratter : des économies sur les dépenses sociales et forcément une nouvelle baisse des investissements.

A cet égard, il est noté à la DMI, que le ratio d'équipement brut passe à 7.2 % soit le niveau de la Martinique en termes de dépense d'équipement brut et au train où vont les choses, on risque de se voir décerner bientôt le bonnet d'âne.

Alors certes, vous annoncez une stabilisation des dépenses de fonctionnement due essentiellement au non remplacement de la plupart des départs à la retraite, le non recours de façon accrue à l'emprunt sans que cette formule lapidaire nous indique son montant ou encore, le maintien de la fiscalité directe locale au niveau actuel. Ces engagements, même si les investissements en pâtissent, seront sans doute respectés en 2014, voire en 2015 pour des raisons que tout le monde imagine.

Mais à compter de cette date, sauf embellie économique remarquable, l'orthodoxie financière nous rappellera à son bon souvenir.

Elle nous interpellera quand l'épargne brute déjà faiblarde ne parviendra plus à rembourser l'annuité du capital de l'emprunt.

Monsieur le Président, ces orientations budgétaires font partie de la catégorie des mauvais crus et notre groupe porte sur elles un jugement sévère.